Ils fournissaient en cannabis 400 à 500 clients par jour, ils sont convoqués par la justice… en juin 2018

28/11/2017 à 19h51

En raison de l'encombrement du tribunal de Bobigny, trois hommes impliqués dans un trafic de cannabis en Seine-Saint-Denis ne seront jugés qu'en juin 2018, a appris Europe 1 mardi.

Le réseau était dirigé par un jeune homme de 20 ans, déjà connu de la police, qui faisait la navette entre la Seine Saint-Denis et le Val de Marne. Pour stocker la drogue, il s'appuyait sur deux "nourrices", deux hommes de 50 et 28 ans, résidant dans la cité de La Capsulerie, à Bagnolet. Les enquêteurs estiment que ce point de vente, ouvert entre midi et minuit, était fréquenté par 400 à 500 clients par jour.